



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

GROUPE COLABOR ANNONCE UNE OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION DES ÉTATS-UNIS NI AUX ÉTATS-UNIS.

BOUCHERVILLE, QUÉBEC – Le 25 octobre 2010 – Groupe Colabor Inc. (TSX : GCL) (« **Colabor** ») annonce aujourd’hui que la Bourse de Toronto (la « **TSX** ») a accepté l’avis d’intention de Colabor de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l’« **Avis** ») visant le rachat d’un certain nombre de ses actions ordinaires en circulation (les « **Actions** ») par l’intermédiaire de la TSX pour une période de 12 mois se terminant le 27 octobre 2011. Jusqu’à 500 000 Actions, soit environ 2,9% du flottant au 14 octobre 2011, peuvent être rachetées dans le cadre de l’offre. Au 14 octobre 2010, 22 956 492 Actions étaient émises et en circulation, dont 17 513 339 Actions constituaient le flottant. Les rachats quotidiens seront limités à 13 808 Actions, sous réserve de l’exception relative aux achats de blocs. Les rachats peuvent commencer le 28 octobre 2010 et se prolonger jusqu’au 27 octobre 2011 ou une date antérieure à laquelle Colabor peut avoir racheté la totalité des Actions visées par l’Avis ou peut par ailleurs mettre fin à l’offre. Colabor fixera, à son gré, le nombre d’Actions qu’il prévoit racheter et le moment de ces rachats.

De l’avis de la direction de Colabor, la présente offre publique de rachat dans le cours normal des activités est justifiée par le fait que les Actions pourraient, de temps à autre, être sous-évaluées sur le marché, compte tenu de la situation financière et des perspectives d’avenir de Colabor, et que le rachat de ces Actions par Colabor constitue une utilisation appropriée de ses fonds.

Toutes les Actions acquises dans le cadre de l’offre seront rachetées par l’intermédiaire de la TSX conformément aux exigences de cette dernière. Toutes les Actions acquises seront automatiquement annulées. Les Actions seront rachetées au cours en vigueur au moment de l’acquisition. Colabor n’a procédé à aucun rachat d’Actions durant la période de douze mois se terminant le 28 octobre 2010.

À PROPOS DE COLABOR

Colabor est un grossiste et distributeur de produits alimentaires et non alimentaires desservant le marché de détail (épiceries, dépanneurs, etc.) et celui des services alimentaires (cafétérias, restaurants, hôtels, chaînes de restauration), au Québec, en Ontario et dans les provinces Atlantiques.

On peut obtenir de plus amples renseignements dans les documents d’information déposés par le Groupe Colabor Inc. auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières, à l’adresse www.sedar.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs liés aux titres de Colabor, y compris les motifs, nombres et moyens d'acquisition d'Actions par Colabor aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes, et les résultats et les événements réels peuvent différer considérablement du contenu de ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont valides à la date à laquelle ils ont été émis. Colabor n'a pas l'intention ni l'obligation de les mettre à jour ou de les réviser, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, à moins que les lois applicables ne l'y obligent.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LES PERSONNES SUIVANTES :

Groupe Colabor Inc.
M. Gilles C. Lachance
Président et chef de la direction
(450) 449-0026, poste 265

Groupe Colabor Inc.
M. Michel Loignon, CA
Vice-président et chef de la direction financière
(450) 449-0026, poste 235

www.colabor.com